



Pose de baie vitrée -litige sur le niveau de finition des travaux

Par **kim35_old**, le **08/10/2007** à **18:51**

J'ai fais réaliser la pose d'une baie vitrée de 2,10 m à la place d'une porte fenetre de 1,70 m. Un maçon a donc procédé à l'élargissement de l'ouverture avant la pose de la baie vitrée. Il est convenu que la maçon reviennent faire les travaux de finition côté extérieur.

Par contre côté intérieur, il est nécessaire de procéder à la pose de laine de verre et de plaquoplatre pour redonner au mur intérieur son aspect initial tout autour de la baie vitrée (Actuellemnt un jour d'environ 15 cm de large)

Qui doit faire ce travail ? le maçon me dit que ce n'est pas lui, ce qui me parait logique, côté extérieur le mur ayant son aspect initial, le poseur de fenetre refuse également de la faire. N'y a t-il pas un niveau de finition minimum, même si celà n'est pas expressément écrit dans le devis ?

merci pour votre réponse.

Cordialement